

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT HUIT MARS DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Claude MAINGUY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Jocelyne VIET – Tony GUÉRY – Bérengère BOUCHER – Roger DELSOL – Blandine FROGER – Paul-Marie CACHEUX – Éliane PAYRAUDEAU – Gérard BARTHÉLÉMY – Pascale YVIN – David JACQUET – Pascal ORGEREAU – JEULAND Yves – Isabelle PLANTÉ – Patrice BESNESTEAU – Cathia BAILLIF-DELAIRE.

ÉTAIT EXCUSÉE : Bernadette ROEGIERS

Secrétaire de Séance : Paul-Marie CACHEUX

Installation du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude MAINGUY, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Paul-Marie CACHEUX a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Élection du maire

M. Jackie PASSET a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin par 15 voix sur 19. Il a été immédiatement installé et a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints.

Détermination du nombre de poste d'adjoints

La commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de cinq adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à cinq le nombre des adjoints au maire de la commune, par 17 voix pour et 2 abstentions.

Fixation du délai de dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 15 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. À l'issue de ce délai, le maire a constaté que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées.

Élection des adjoints

La liste conduite par Véronique CHOTARD est élue au 1^{er} tour de scrutin par 15 voix sur 19. Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés : Véronique CHOTARD, 1^{re} adjointe – Vincent FOURNERET, 2^e adjoint – Éliane PAYRAUDEAU, 3^e adjointe – Tony GUÉRY, 4^e adjoint – Bérengère BOUCHER, 5^e adjointe.

Jackie PASSET
Maire,